

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

ladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

**MUPRAS
RECEPTION**

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **5104**

Société : **R.A.M**

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : **Rachid Mohamed**

Date de naissance : **1954**

Adresse : **35 Rue Abdellkarim Kattabi Benrechid**

Tél. : **0654587602**

Total des frais engagés :

461530

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**Docteur ARAQI HOUSSAINI Najib
Médecine Générale
16, Rue Okba Bnou Nafie
BERRECHID - Tel. 35.73.21**

Date de consultation : **25 JAN 2022**

Nom et prénom du malade : **RADI Mohamed**

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

**Syndrome de St. Soff + œsopharyngite
et au niveau**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

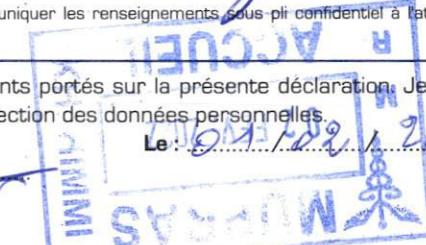
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **DEROUA**

Le : **10/02/2022**

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25 JAN. 2022	C	1	1000 Dt	 Dr. Abdellah BOUSSAINI Najib Médecine Générale 16, Rue Okba Binou Nafie BERRECHID - Tétouan 13.73.21

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
محمد لية الوالدي	25.01.22	261,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F	DETERMINATION DU COEFFICIENT			

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

[Création, remont, adjonction]

Sectionnel Thérapeutique nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Araqi Houssaini Najib

MEDECINE GENERALE

Echographie Générale

Ex. Médecin Chef des Forces

Royales Airs de Casablanca

Expert assermenté auprès des Tribunaux

16, Rue Okba Bnou Nafie - Berrechid

Tél. : 05 22 33 73 21

GSM : 06 62 07 65 56

الدكتور عراقيل حسين نجيب

الطب العام

الفحص بالصدى

طبيب رئيس ساقية بالقوات

الجودية الملحوقة بالداد السفلي

خوب مختصر لدی المعاک

卷之三十六

05 32 33 73 31 : ف. ۷۰۱

05 22 33 75 21 : العنوان
06 62 07 65 56 : العنوان

08:30 25 JAN. 2022
Radi Mokked
Athury 1c W le See
Ave. Moutzay 2c or
Dorrigane Bo
Rhino fbral 3 get
Dodeprane vtc. 3c (1)
Sorb Motic. 2c W eyes
Docteur ARAOUI HOUSSAINI NABIL
Medecine Générale
16, Rue Okba Ben Nafie
BERRECHID - T. 33.73.21

LOT : M21001
EXP : DEC 2023
PPV : 47,90 DH

Anafranil® 25 mg
30 dragees



6 118000 220015

Athymil® 30 mg
Comprimés pelliculés
sécables



6 118000 080763

98,30

SORBHEPATIC®
20 comprimés
effervescents



PPV 17/04/24
EXP 02/2022
LOT 12022

3 comprimés envoi sécables

PROMOPHARM S.A.

6 118000 241706

66,00

Doliprane Vitamine C®
Paracetamol 500mg + Vitamine C 150mg
16 comprimés effervescents



6 118000 041252

PPV 17/04/24
PER 05/24
LOT K1264

18,00

LOT : 210650
EXP : 04/2024
PPV : DH

RHINOFEBRAL®
20 GELULES

Paracétamol, Maléate de
chlorphénamine
Acide ascorbique /gélule



6 118000 080497

PPV (DH)